



- Indiquez Oui - si vous êtes en mesure de compléter cette évaluation de stage ou indiquez Non si vous n'êtes pas en mesure de compléter cette évaluation ou qu'un formulaire hors réseau UdeM a été utilisé (dans ce dernier cas, veuillez mettre en pièce jointe)

Oui Non

Légende :

IA : Inférieur aux attentes
 C : Conforme
 S.O. : Non évalué

1-Professionnalisme

- Assume ses responsabilités
- Identifie ses limites et la pertinence de consulter

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>

3-Communication

- Communique efficacement avec les intervenants de l'équipe de soins, les patients et les proches

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>

4-Collaboration

- Interagit de façon constructive avec les membres de l'équipe de soins

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>

7-Érudition

- Traduit son expérience dans un processus réflexif structuré
- Identifie ses besoins de formation et planifie son apprentissage

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>

- Nombre de jour(s) d'absence(s)

Commentaires:

Commentaires

Article 119 du code de déontologie du Collège des médecins du Québec : Le médecin doit signaler au Collège tout médecin, étudiant, résident ou moniteur en médecine ou toute personne autorisée à exercer la médecine qu'il croit inapte à l'exercice, incomptént, malhonnête ou ayant posé des actes en contravention des dispositions du Code des professions, de la Loi médicale ou des règlements adoptés en vertu de ceux-ci. Le médecin doit en outre chercher à venir en aide à un collègue présentant un problème de santé susceptible de porter . atteinte à la qualité de son exercice. N.B. Dans les cas de manque à l'éthique, d'abus d'alcool, d'usage de drogues ou de problème de santé psychique ou physique, vous êtes tenu d'adresser un rapport confidentiel au secrétaire du Collège des médecins du Québec, au vice-doyen aux études médicales postdoctorales, au directeur de programme et au directeur des services professionnels du centre hospitalier:

- #### 9. Points forts et améliorations souhaitées:

- #### 10. Commentaires additionnels:

- ## 11. Connaissance du français insuffisante

□

Non

- ## 12. Étudiant rencontré

○ ○